



Assemblée générale

Distr. générale
19 février 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 139 a) de l'ordre du jour

**Financement des activités qui découlent de la résolution
687 (1991) du Conseil de sécurité : Mission d'observation
des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït**

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Remplacer l'annexe I par le texte suivant :



Annexe I

Exécution du budget de la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1) Montants répartis ^a	(2) Dépenses non renouvelables	(3) Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)	(4) = (1 - 3) Écarts
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	7 020,6	–	6 935,8	84,8
2. Contingents	15 585,1	–	15 432,9	152,2
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	1 565,9	–	1 565,9	–
b) Soutien autonome	33,4	–	33,4	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	442,0	–	442,0	–
Total partiel, rubrique 3	2 041,3	–	2 041,3	–
Total, catégorie I	24 647,0	–	24 410,0	237,0
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	13 071,2	–	11 633,3	1 437,9
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
4. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
5. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Total, catégorie II	13 071,2	–	11 633,3	1 437,9
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	1 322,2	502,7	1 319,1	3,1
2. Remise en état des infrastructures	38,0	37,2	37,2	0,8
3. Transports	3 152,9	1 079,8	2 716,3	436,6
4. Opérations aériennes	2 908,1	125,0	2 919,5	(11,4)
5. Opérations navales	108,3	–	33,3	75,0
6. Transmissions	787,3	454,2	653,2	134,1
7. Matériel divers	642,2	369,7	648,9	(6,7)
8. Fournitures et services	1 080,8	–	972,0	108,8
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	50,0	–	22,0	28,0
Total partiel, rubrique 9	50,0	–	22,0	28,0
Total, catégorie III	10 089,8	2 568,6	9 321,5	768,3

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3)</i>	<i>(4) = (1 - 3)</i>
	<i>Montants répartis^a</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	<i>Écarts</i>
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-
2. Programmes d'information	-	-	-	-
3. Programmes de formation	15,0	-	40,9	(25,9)
4. Programmes de déminage	-	-	-	-
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	-	-	-	-
Total, catégorie IV	15,0	-	40,9	(25,9)
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	348,0	-	348,0	-
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 116,5	-	2 116,5	-
VII. Contributions du personnel	2 422,8	-	2 203,9	218,9
Total brut, catégories I à VII	52 710,3	2 568,6	50 074,1	2 636,2
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(2 422,8)	-	(2 203,9)	(218,9)
Total net, catégories I à VIII	50 287,5	2 568,6	47 870,2	2 417,3
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées^b	-	-	-	-
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	3 080,2	-	3 080,2	-
Total	55 790,5	2 568,6	53 154,3	2 636,2
XI. Recettes diverses/ajustements				
Intérêts créditeurs				3 204,0
Recettes accessoires				182,0
Contributions volontaires en espèces				-
Ajustements sur exercices antérieurs				-
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs				563,0
Total, catégorie XI				3 949,0

^a Sur la base des crédits ouverts conformément à la résolution 54/18 B de l'Assemblée générale, en date du 15 juin 2000.

^b Comprend des locaux, des véhicules, le gaz et l'électricité, des systèmes de surveillance radar et des fournitures médicales fournies par le Gouvernement koweïtien (2 990 102 dollars) et des locaux fournis par le Gouvernement iraquien (90 150 dollars).